

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE L'ESCARENE
Séance du jeudi 30 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-deux avril, à dix-huit heure, le Conseil d'administration du CCAS , régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Duquesne Céline, maire, présidente.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, GASC Annie, SMANIOTTO Amélie, PANERO Stéphane, PELUSO Alain, GUIRAL Yoann, LACOUT Philippe, PODAVINI Alain, VIGOUROUX Virginie, PELUSO Patricia, CHILLOTTI Malika, RICCI-ADROIT Elisabeth

Absents représentés : CAUCHETEUX Virginie représentée par GASC Annie, PEREZ Jennifer représentée par DUQUESNE Céline, BORIO Daniel représenté par PODAVINI Alain

Absents excusés : BARDATI Benoît, MIGONE Anaïs

Madame Amélie SMANIOTTO a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 04 03 C

Objet :

Budget CCAS : Adoption du compte financier unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L. 2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le passage de la commune au Compte financier Unique (CFU) pour l'ensemble de ses budgets

Considérant qu'il y a lieu d'arrêter ce CFU pour le budget du CCAS pour l'exercice 2025 tenu par l'ordonnateur et le comptable ;

Considérant que les résultats portés sur le CFU sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	13 307,40 €
Recettes	17 897,50 €

Excédent/déficit de fonctionnement:

4 590,10 €

Investissement

Dépenses	480,00 €
Recettes	0,00 €

Transmis à la Préfecture le :Date visa
Affiché le : *06/05/2026*

AR Prefecture

p. 1
006-210600573-20260430-260403C-DE
Reçu le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026

Solde d'investissement:	-480,00 €
<u>Total des 2 sections</u>	
Dépenses	13 787,40 €
Recettes	17 897,50 €
Excédent/Déficit global sur l'exercice courant : (investiss. et fonctionnement)	4 110,10 €
Résultat de clôture de l'année N-1 (investiss. et fonctionnement)	7 918,95 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u> (investiss. et fonctionnement)	12 029,05 €

Considérant que ce CFU consacre la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du trésorier pour l'exercice 2025 du budget annexe du CCAS ;

Madame la présidente propose d'approuver ce CFU 2025 du budget du CCAS.

Après avoir entendu Madame la Présidente, présentant le CFU,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré, et sans que la présidente ait pris part au vote

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Adopte le CFU du budget du CCAS pour l'année 2025

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Pour : GASC Annie, SMANIOTTO Amélie, CAUCHETEUX Virginie représentée par GASC Annie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer représentée par DUQUESNE Céline, PELUSO Alain, GUIRAL Yoann, LACOUT Philippe, BORIO Daniel représenté par PODAVINI Alain, PODAVINI Alain, VIGOUROUX Virginie, PELUSO Patricia, CHILLOTTI Malika, RICCI-ADROIT Elisabeth

Contre : /

Abstentions: /

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 06/05/2026


AR Prefecture

p. 2
006-210600573-20260430-260403C-DE
Reçu le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Pour extrait Conforme

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Amélie SMANIOTTO



LA PRESIDENTE
Céline DUQUESNE



Transmis à la Préfecture le :Date visa
Affiché le : 06/05/2026

AR Prefecture

p. 3

006-210600573-20260430-260403C-DE
Reçu le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026

